

P E M B R O K E

GESTION PRIVÉE DE PLACEMENT

Fonds d'Obligations de Sociétés GBC

APERÇU DU FONDS ~ Le 8 avril 2019

Ce document renferme des renseignements essentiels sur le Fonds d'Obligations de Sociétés GBC que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Gestion privée de placement Pembroke Itée au 1-800-668-7383 ou inquiries@pml.ca, ou visitez www.pml.ca. Avant d'investir dans un fonds, évaluez s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

| BREF APERÇU | | | |
|----------------------------------|------------------|------------------------------|---|
| Code du fonds | GBC996 | Gestionnaire du fonds | Gestion privée de placement Pembroke Itée |
| Date de création du fonds | Le 8 avril 2019* | Gestionnaire de portefeuille | Canso Investment Counsel |
| Valeur totale au 28 février 2019 | 114 971 889 \$ | Distributions | Trimestriellement : le dernier jour de mars, juin, septembre et décembre |
| Ratio des frais de gestion (RFG) | s.o. | Placement minimal | 100 000 \$ (dans les différents fonds de la famille; 10 000 \$ si souscrit par l'intermédiaire d'un courtier inscrit; tranche additionnelle 500 \$) |

*Du 1^{er} janvier 2009 à la date de création du fonds, les parts de ce fonds étaient distribuées en vertu d'une dispense de l'obligation de prospectus.

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL ?

Le Fonds d'Obligations de Sociétés GBC offre aux investisseurs des rendements supérieurs à la moyenne au moyen d'un portefeuille diversifié composé principalement de titres à revenu fixe émis par des sociétés partout dans le monde. Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 28 février 2019. Ces placements changeront au fil du temps.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (au 28 février 2019)

| % de la valeur liquidative | |
|---|--------|
| Bank of Montreal FRN Feb 01, 2023 | 10,1 % |
| AT&T Inc FRN Jun 12, 2024 | 7,3 % |
| Royal Bank of Canada FRN Mar 23, 2020 | 5,7 % |
| Kraft Canada Inc FRN Jul 06, 2020 | 5,3 % |
| TD Bank 1.680 Jun 08 2021 | 5,3 % |
| Lloyds Bank PLC FRN Jul 11 2023 | 4,6 % |
| GE Capital FRN Feb 06, 2023 | 3,3 % |
| Ford Motor Credit Co FRN Jan 07 2022 | 2,6 % |
| TD Bank FRN Jun 28, 2023 | 2,3 % |
| Honda Canada Finance Inc FRN Dec 18, 2020 | 2,3 % |
| Pourcentage total des dix principaux placements | 48,8 % |
| Nombre total de placements | 88 |

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (au 28 février 2019)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS ?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatile varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatiles varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Gestion privée de placement Pembroke Itée estime que la volatilité de ce fonds est **faible**.

Puisqu'il s'agit d'un nouveau fonds, le niveau de risque ne constitue qu'une estimation faite par Gestion privée de placement Pembroke Itée. En règle générale, ce niveau est établi en fonction de la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds ? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS ?

Cette section vous indique le rendement annuel du fonds depuis sa création. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

Cette information n'est pas disponible car les parts du Fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENT SUR TROIS MOIS

Cette information n'est pas disponible car les parts du Fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

Cette information n'est pas disponible car les parts du Fonds n'ont pas été distribuées en vertu d'un prospectus simplifié pour une période de 12 mois consécutifs.

À QUI CE FONDS EST-IL DESTINÉ ?

Aux investisseurs qui recherchent un placement à court à moyen terme, qui désirent investir dans différents produits de titres à revenu fixe et qui recherchent une source de revenu régulier sur leur investissement.

Avant d'investir dans un fonds, vous devez prendre en considération comment celui-ci s'agencera avec vos autres investissements et votre tolérance au risque.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL ?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. FRAIS D'ACQUISITION

Il n'y a aucun frais d'acquisition pour ce fonds.

2. FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds. Les frais du fonds se composent des frais d'exploitation et des frais d'opérations. Puisque ce fonds est nouveau, les frais d'exploitation et d'opérations ne sont pas encore connus.

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMMISSION DE SUIVI

Il n'y a aucune commission de suivi pour ce fonds.

3. AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achèterez, conserverez, vendrez ou échangerez des parts du fonds.

FRAIS

Frais de négociation à court terme

*Frais de gestion

CE QUE VOUS PAYEZ

Jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez dans les 60 jours de leur achat. Ces frais sont remis au fonds.

Vous payez directement les frais de gestion au gestionnaire du fonds et ces frais ne font pas partie du RFG. Le gestionnaire du fonds établit les frais de gestion en se fondant sur le montant des actifs qu'il gère pour vous. Ces frais représentent au plus 0,75% et doivent être payés chaque mois. Une réduction des frais de gestion peut être appliquée à la discrétion du gestionnaire du fonds.

| Actifs gérés | Moins de 1 million de dollars | Entre 1 million de dollars et 5 millions de dollars | Première tranche de 10 millions de dollars | Prochaine tranche de 15 millions de dollars | À partir de 25 millions de dollars |
|------------------|-------------------------------|---|--|---|------------------------------------|
| Frais de gestion | 0,75 % | 0,60 % | 0,50 % | 0,50 % | 0,50 % |

ET SI JE CHANGE D'IDÉE ?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de parts d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, la notice annuelle, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Gestion privée de placement Pembroke Ltée ou votre représentant. Ces documents et l'Aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Toronto :

150 King Street West
Suite 1210
Toronto (Ontario) M5H 1J9
Tél : 416-366-2550
Sans frais : 1-800-668-7383

Montréal :

1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 1700
Montréal (Québec) H3A 3S4
Tél : 514-848-0716
Sans frais : 1-800-667-0716

inquiries@pml.ca www.pml.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse **www.autorites-valeurs-mobilieres.ca**.